Var : L'élection du conseiller général FN annulée

17/10/2011 à 22h47

La victoire de Jean-Paul Dispard, élu en mars dans le canton de Brignoles, a été annulée par le tribunal de Toulon ce lundi. Il ne reste plus qu'un seul conseiller général Front national en France. Le deuxième, Jean-Paul Dispard, élu en mars dans le canton de Brignoles (Var), a vu sa victoire annulée par le tribunal administratif de Toulon. Il avait obtenu cinq voix d'avance sur le conseiller général communiste sortant Claude Gilardo lors des cantonales de mars 2011. Le tribunal a suivi les conclusions du rapporteur public, qui avait requis à l'audience du 6 octobre l'annulation de l'élection de Jean-Paul Dispard. […]

[…]"La justice a tranché avec force et clarté", a réagi Claude Gilardo, maire de Brignoles. "Grâce à cette décision, les citoyens du pays brignolais auront désormais le droit de voter dans le cadre d'une nouvelle élection plus juste et transparente", a-t-il dit dans un communiqué.[…]

[…]Le tribunal administratif de Toulon a en revanche rejeté lundi le recours en annulation introduit par Frédéric Boccaletti lui-même, battu de 501 voix dans le canton de Six-Fours-les-Plages (Var) par le candidat UMP Joseph Mulé. Là aussi Frédéric Boccaletti a annoncé son intention de faire appel.

News Yahooh